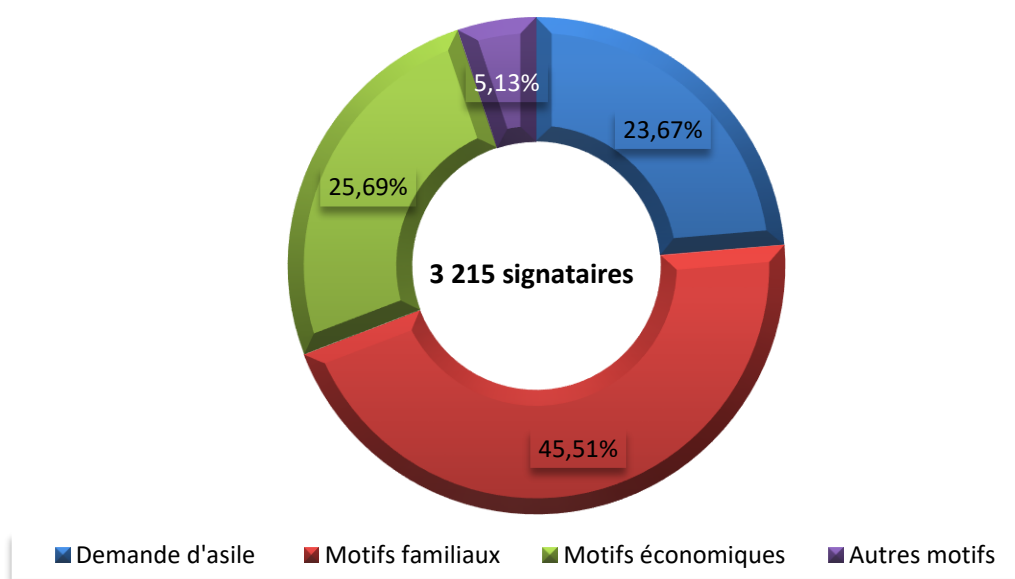


## Annexe n° 1 - Statistiques 2025 relative aux étrangers primo-arrivants

### signataires d'un CIR (source OFII)

#### I- Profil des 3 215 étrangers primo-arrivants « EPA » alto-séquanais ayant signés un CIR en 2025 :

##### Présentation par statut :



##### Dans le département :

- Les EPA pour motifs familiaux représente la plus grande part avec 45,51%, puis le motif économique (25,6%) et la demande d'asile (23%) suivent.
- Entre 2024 et 2025, il est à noter les évolutions suivantes :

En 2025, la part des signataires de CIR demandant l'asile a nettement augmenté par rapport à 2024. Elle passe de 16,23% (640 signataires) à 23,67% (761 signataires). De même que, la part des signataires du CIR pour d'autres motifs (considérations humanitaires, aide sociale à l'enfance...) a augmenté, passant de 1,66% (65 signataires) à 5,13% (165 signataires).

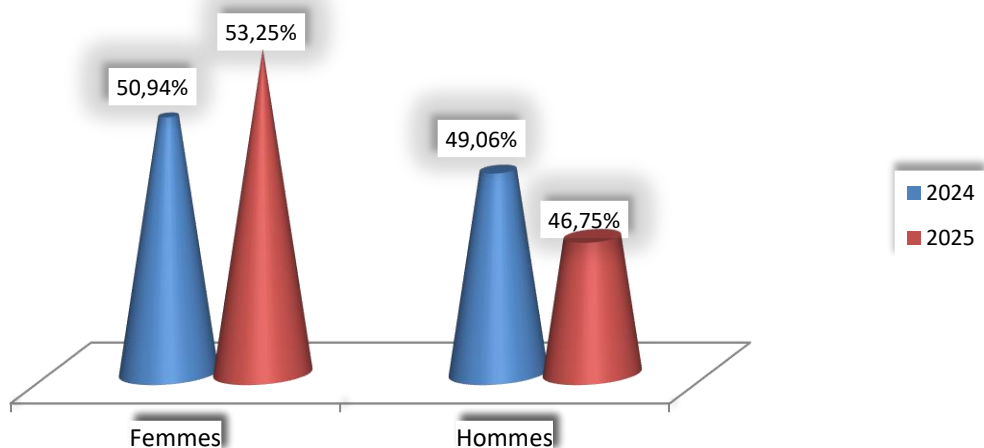
En revanche, la part pour motif économique enregistre, quant à elle, une forte baisse par rapport à 2024. Elle ne représente plus que 826 signataires de CIR en 2025 (25%), alors qu'elle en représentait 1349 (34,40%) en 2024.

Le nombre de signataires de CIR pour motif familial a quant à lui légèrement baissé, passant de 1 868 (47,63%) à 1 463 (45%).

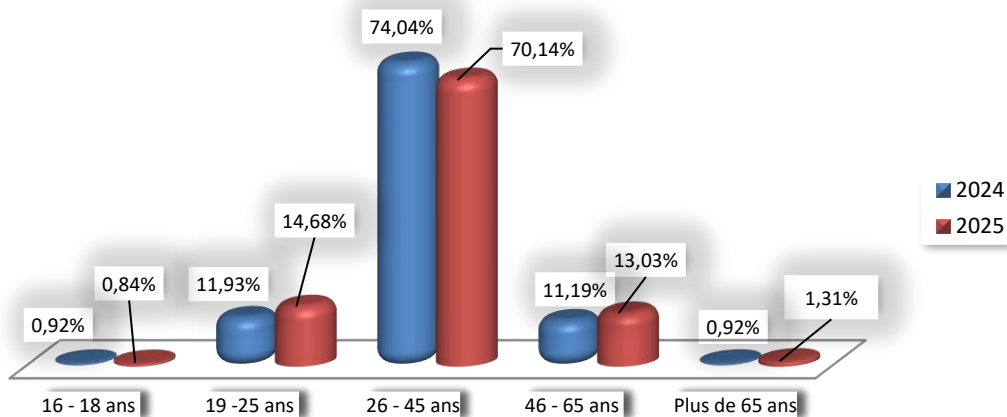
### Présentation par sexe :

Les femmes représentent 53,25 % des étrangers primo-arrivants ayant signé un CIR en 2025 ;

On peut noter, qu'en 2025, la part des femmes ayant signé un CIR est en augmentation (53%) par rapport à 2024 (50%), tandis que celle des hommes a baissé passant de 49,06 % (1 924 signataires) en 2024 à 46,75 % (1 503 signataires) en 2025



### Présentation par âge :



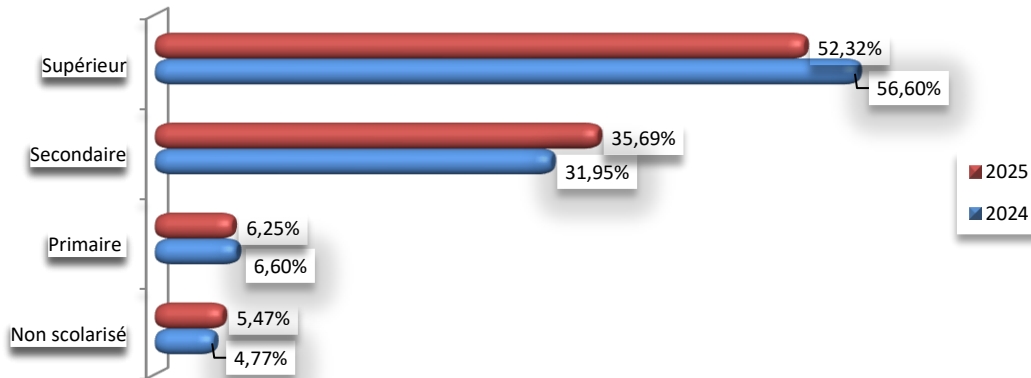
La tranche d'âge entre 26 et 45 ans est la plus représentée.

### Nationalités :

Les deux nationalités les plus représentées sont les Tunisiens (13,87 % des signataires) et les Marocains (11,85% des signataires), comme en 2024. Les ivoiriens sont la 3<sup>ème</sup> nationalité la plus représentée (5,47%), suivis par les ukrainiens (4,797 %) puis les afghans (4 %).

### Niveau d'étude à l'étranger :

On peut noter qu'un peu plus de la moitié des signataires ont suivi des études supérieures avant leur arrivée en France. Ils sont 1 682 en 2025 contre 2 220 en 2024. En 2025, 175 primo-arrivants (5,47%) n'étaient pas scolarisés contre 187 en 2024.



### Activité professionnelle :

78,27% déclarent avoir exercé une activité professionnelle dans leur pays d'origine

52,03% déclarent exercer une activité professionnelle en France

83,11% des signataires ne travaillant pas ont déclaré souhaiter exercer une activité professionnelle dont 44,77% ont déclaré être déjà inscrit dans une agence SPE.

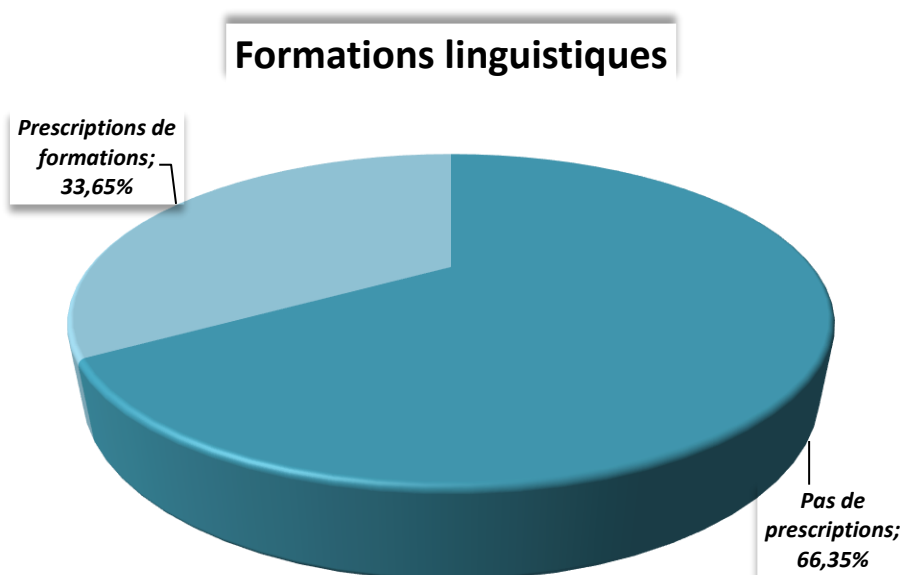
85,48% des non-inscrits ont déclaré souhaiter bénéficier d'un accompagnement professionnel

### Formations linguistiques (FL) :

Le taux de prescription de formations linguistiques par l'OFII a nettement augmenté par rapport à celui de 2024, passant de 26,49 % à 33,65 %.

66,35 % de signataires n'ont pas eu besoin de prescriptions.

Sur les 33,6%, entre janvier et juin 2025, seuls 2,2% sont des formations de 600 heures A1. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, 53% des prescriptions sont en mode asynchrone pour le niveau A2. 13% sont en présentiel (600h/ A2 pour les non lecteurs et non scripteurs)



Formations A1 : signataires du 1er janvier au 30 juin 2025  
Formations A2 : signataires du 1er juillet au 31 décembre 2025

